



Communiqué de presse

Montpellier, le 23 Février 2021

Trophées pour la biodiversité en Occitanie : les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 Mars

Depuis le 2 novembre dernier, les inscriptions pour la 2^{ème} édition des trophées de la biodiversité organisés par la Région Occitanie sont ouvertes, et ce jusqu'au 31 mars prochain. Créés en 2018, ces trophées visent à encourager et soutenir les acteurs locaux impliqués dans la préservation et la mise en valeur de la biodiversité.

Destinés à valoriser les **pratiques respectueuses de la biodiversité**, les trophées pour la biodiversité en Occitanie sont aussi l'occasion de démontrer, au travers d'exemples concrets, la possibilité de concilier préservation de l'environnement et activité économique. Ils permettent ainsi d'encourager et de sensibiliser acteurs économiques et citoyens du territoire.

Les candidats sont invités à déposer leurs projets **avant le 31 mars** directement sur la plateforme dédiée : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/consultation/les-trophees-pour-la-biodiversite-en-occitanie-2/presentation/la-demarche>.

A l'issue de la période de dépôt des candidatures, les lauréats des 7 catégories - le **Biomimétisme**, l'**Ingénierie écologique**, l'**Organisation**, le **Développement de l'emploi**, l'**Implantation**, la **Valorisation de la biodiversité** ainsi que les **Solutions au service de la biodiversité** - se verront remettre un trophée, un diplôme ainsi qu'un chèque de 3 000€. Les plus innovants et les plus exemplaires bénéficieront d'une valorisation vidéo réalisée par des professionnels.

Un **prix spécial « coup de cœur des Citoyens d'Occitanie »** sera par ailleurs attribué suite à l'organisation d'une consultation citoyenne.

« L'Occitanie est une terre de biodiversité unique. Elle représente un véritable atout pour la Région, et sa préservation face aux dangers qui la menacent est une priorité. C'est tout l'objet de la feuille de route que nous avons établie en concertation avec les acteurs locaux au travers de notre Stratégie Régionale pour la Biodiversité, adoptée il y a un an. Cette priorité, nos citoyens la partagent également. La Convention citoyenne pour l'Occitanie organisée dans le cadre de l'élaboration de notre Pacte Vert pour l'Occitanie l'a bien montré. Ce pacte, construit avec l'ensemble des acteurs du territoire, va dans le sens d'une prise en compte globale des priorités environnementales qui s'imposent à nous avec plus de force chaque jour. Consommation alimentaire, déplacements, rapport à la nature : c'est tout cela que nous devons faire évoluer au quotidien, pour avancer vers une société plus juste et plus durable », a déclaré Carole Delga.

Retrouvez l'ensemble des informations sur les Trophées pour la biodiversité en Occitanie sur laregion.fr/trophees-biodiversite

Occitanie, tous engagés pour la biodiversité :

1^{ère} région de France métropolitaine en matière de biodiversité, l'Occitanie peut compter sur une richesse naturelle unique :

- **144** espèces de la Directive Oiseaux, **71** espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore, une **centaine** d'habitats d'intérêts communautaires dont 8 habitats marins ;
- Plus de 18 % du territoire classés en **Natura 2000** ;
- 45 % de l'espace régional sont reconnus **Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique** (ZNIEFF), dont 20 % en ZNIEFF de type 1, ce qui qualifie les zones d'une richesse particulièrement remarquable.

Face à l'urgence climatique, la Région Occitanie a réaffirmé la préservation de ce patrimoine naturel comme une priorité absolue à travers l'adoption, le 5 mars 2020, de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB).

Dès 2017 la Région s'était déjà engagée à travers l'installation, aux côtés de l'Etat, du **Comité Régional pour la Biodiversité** et a créé fin 2018, aux côtés de l'Office Français de la Biodiversité, l'**Agence Régionale de la Biodiversité**, favorisant le **déploiement de leurs actions sur le territoire régional, dont la dynamique « Territoires engagés pour la Biodiversité »**.

Avec l'adoption fin 2020 de son Pacte Vert pour l'Occitanie (Green New Deal), la Région a de nouveau réaffirmé et renforcé son ambition de construire un modèle plus juste et plus durable, avec au centre des préoccupations, la préservation de l'environnement, en définissant des objectifs clairs en matière notamment de préservation de la faune et de la flore ainsi que son intégration dans les politiques publiques régionales.

■ **Contact presse :**

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83 / service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)